



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 25368

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique de lui donner des indications sur le bilan d'activité du Haut conseil du secteur public. Cet organisme ne s'étant pas réuni depuis trois ans, on peut s'interroger sur son utilité et sur la nécessité de son maintien. Il souhaite donc savoir s'il entend supprimer cet organisme, et si ce n'est pas le cas, quels sont ses projets pour le Haut conseil du secteur public.

Texte de la réponse

Le Haut Conseil du secteur public a été supprimé par le décret en conseil des ministres n° 2008-1029 du 9 octobre 2008. Cette suppression n'a pas nécessité l'intervention du législateur puisque, le 18 septembre 2008, le Conseil constitutionnel a donné son accord pour le déclasser des dispositions législatives qui s'y référaient.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25368

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 juin 2008, page 4988

Réponse publiée le : 30 août 2011, page 9316